



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Séance du 12 avril 2023	N° 2023/04/12/01
Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 11	Date de convocation : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Laetitia MIRALLES, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Présents	
Laetitia MIRALLES	Marcel GRUEL
Ludovic LONCLE	Chantal LOUIS
Philippe LANGLOIS	Jeannine AUBAULT
Marie-Hélène CARBONNEL	Paulette CROCQ
Jeanne DAVID	Séverine MAYEUX
Vincent BOUTEMY	

Absents	
Yves RENAULT absent sans pouvoir	Daniele BOTTE absente sans pouvoir
Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir	Véronique BESNARD absente sans pouvoir
Bertrand D'HEROUVILLE absent sans pouvoir	Schirel LEMONNE absente sans pouvoir

Objet : Compte de gestion 2022 du CCAS de Châteaugiron

Le Compte de gestion 2022 dressé par le Receveur municipal pour le CCAS de la commune déléguée de Châteaugiron, consultable en mairie et dont un extrait était joint à la note de synthèse, est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2022, qui a été présenté au point suivant.

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-31.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur pour le CCAS de la commune déléguée de Châteaugiron, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour Copie Conforme,
Le Président du CCAS,

Yves RENAULT